



40 ANS DU TITRE

D'hier à aujourd'hui :
Quel avenir pour les psychologues ?



14 novembre 2025

📍 Paris ou 🖥️ Visio

ARGUMENT

En 1985, notre profession franchissait une étape décisive en obtenant la reconnaissance de la profession et du titre de psychologue par la loi. Cette avancée majeure a ainsi permis de fixer un haut niveau de formation universitaire pour exercer en donnant aux psychologues une assise indispensable. Quarante ans plus tard, cet anniversaire est l'occasion de mesurer le chemin parcouru, mais aussi de constater que cette reconnaissance n'a pas clos les nombreux débats qui traversent notre discipline.

La structuration de la profession autour de son code de déontologie soulève aujourd'hui de nouvelles exigences. Les fondements de la psychologie, ancrés dans les sciences humaines et sociales, sont plus que jamais remis en question. L'absence de représentation des psychologues dans les instances décisionnelles des institutions se discute encore, tandis que l'émergence de nouvelles pratiques suscite des interrogations croissantes, tant au sein de la communauté des psychologues que chez les autres professionnels, sans oublier celles du public. Quel est, aujourd'hui, le statut des psychologues ? Sommes-nous des professionnels de santé au sens du code de la Santé Publique ? Sommes-nous réductibles au champ du soin ? La diversité des lieux d'exercice et des publics accompagnés reste, de toute évidence, difficile à saisir pour les pouvoirs publics, qui paraissent davantage enclins à nous assigner un rôle unique qu'à reconnaître et interroger la richesse de cette pluralité.

Alors même que la notion de santé mentale tend à absorber et réduire la complexité du travail psychologique et la singularité de chaque personne rencontrée, il nous a paru essentiel de pouvoir remettre au centre la question de l'identité des psychologues à partir de deux axes : **un axe chronologique** qui va de la création du titre à l'avenir de la profession et **un axe conflictuel** qui implique la mise en tension des débats essentiels pour la profession.

C'est précisément pour ouvrir collectivement ces réflexions que le Syndicat National des Psychologues organise le 14 novembre 2025 à Paris un colloque anniversaire autour d'une vaste question : « **Quel avenir pour les psychologues ?** ».

Pour alimenter ces échanges, nous avons souhaité ouvrir les débats en réunissant des intervenants venus de multiples horizons : psychologues, bien sûr, mais aussi sociologues, philosophes ou encore juristes afin de croiser nos regards et d'ouvrir des perspectives plus larges et inédites.

La journée sera ainsi structurée autour de quatre axes :

- **Aux origines du titre de psychologue : la reconnaissance d'une profession ?**
Ce qui a présidé à la création du titre.
- **Faut-il une instance pour réguler et protéger la profession ?**
Un débat pour questionner la nécessité (ou non) d'un ordre ou d'une instance pour les psychologues.
- **Le psychologue est-il un professionnel de santé ?**
Une réflexion de fond sur notre place dans le système de soin et de santé.
- **Quelles perspectives pour les psychologues dans 40 ans ?**
Une projection sur l'avenir et les défis à venir.

Cet anniversaire est plus qu'une commémoration : il est une **invitation à la mobilisation**. Car si le titre de psychologue a permis de bâtir un socle commun, la profession ne peut aujourd'hui se contenter de ce seul acquis. Elle doit continuer de défendre ses valeurs, d'affirmer son indépendance, de s'organiser et de s'adapter pour répondre aux défis à venir.

Ce colloque se propose ainsi de donner à chaque psychologue, quel que soit son champ d'exercice, l'opportunité de participer à cette réflexion collective et de contribuer à construire, ensemble, l'avenir de notre métier.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

09:00

Ouverture

Intervenant :
Florent Simon

09:15 - 10:45

Entretien croisé

Aux origines du titre de psychologue : la reconnaissance d'une profession ?

Intervenants :
Jean-Pierre Sueur, Norbert Hacquard

Modérateur :
Martine Vial Durand

..... PAUSE

11:00 - 12:15

Débat

Faut-il une instance pour réguler et protéger la profession ?

Intervenants :
2 représentant-es de l'ACOPSY
Pour le SNP : Florent Simon, Aurore Bazin

Modérateur :
Lionel Camalet (M3P)

..... DÉJEUNER LIBRE

13:45 - 15:30

Table ronde

Le psychologue est-il un professionnel de santé ?

Lecture interdisciplinaire

Intervenants :
Dominique Thouvenin, Florent Champy,
Jean-Philippe Pierron, Albert Ciccone

Modérateur :
En attente de confirmation

..... PAUSE

15:45 - 17:00

Conférence

Quelles perspectives pour les psychologues pour les 40 prochaines années ?

Intervenants :
Elsa Godart,
Étudiants lauréats du concours « Les psychologues dans 40 ans »

Modérateur :
En attente de confirmation

17:00 - 17:10

Conclusion

Intervenant :
Florent Simon

TOUTE LA JOURNÉE

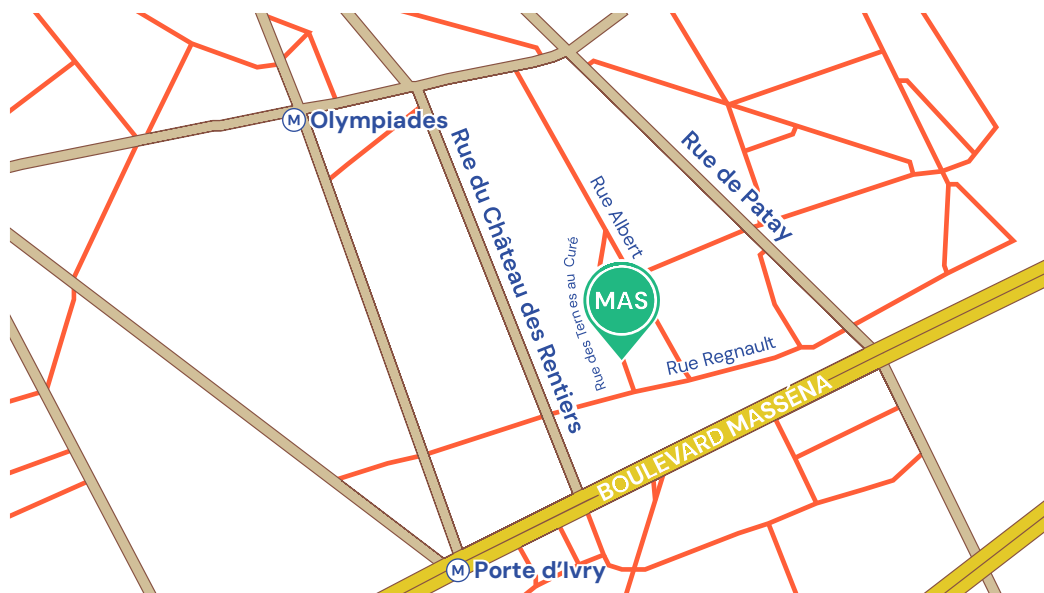
Dessins de Pavo

TARIFS

	Tarif si inscription avant le 30/09/2025	Tarif si inscription après le 01/10/2025	
Tarif plein formation continue	120 €	150 €	
Tarif plein – Non adhérent	65 €	75 €	
Tarif adhérent SNP	40 €	50 €	RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE PLACE
Tarif réduit – Étudiant, sans emploi – Non adhérent	25 €	30 €	
Tarif réduit – Étudiant, sans emploi – Adhérent	10 €	15 €	

PLAN D'ACCÈS

Maison des Associations
10-18 rue des Ternes au Curé
PARIS 13ème
01 76 70 26 78



Bibliothèque François Mitterrand 10 min

83

Marcel Duchamp 5 min



Olympiades 8 min

27

Massena – Darmesteter 3 min



Porte d'Ivry 5 min



Patays – Tolbiac 6 min



Maryse Bastie 6 min